



L'ARCHE LA COROLLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





L'Arche La Corolle, située à Versoix, est une association de droit suisse, fondée en 1983, reconnue

D'UTILITÉ PUBLIQUE

faisant partie des établissements pour personnes en situation de handicap autorisés et financés par le Canton de Genève, et membre de L'Arche Internationale.

BUREAU DE LA COROLLE

Président

M. Nicolas Puy

Trésorier

M. Finn Skjellaug

Secrétaire

M. Pierre Epiney

La Corolle + de 40 ans de FRATERNITÉ

La Corolle, des lieux de vie à taille humaine où des adultes en situation de handicap mental, des salariés, des stagiaires et civilistes vivent et travaillent ensemble.



Dans ces lieux de vie, le partage, la bienveillance et la confiance sont au cœur des relations.

La vie quotidienne est partagée par des personnes aux histoires, capacités et âges différents.

À La Corolle, les personnes en situation de handicap démontrent, au cœur même de leur "fragilité", de nombreuses qualités relationnelles qui rejaillissent sur l'ensemble de la **COMMUNAUTÉ**

La Corolle en BREF

30 résidents en
foyers

30 bénéficiaires en
activités de jour
(dont 12 externes)



97 salariés
(63 équivalents
temps plein)

4 foyers



43 stagiaires,
bénévoles et
volontaires de
solidarité européens



3 ateliers

SOMMAIRE



<u>Le mot du Président</u>	5
<u>Le mot du Directeur de la Communauté</u>	6
<u>Ces personnes qui changent nos vies</u>	7
<u>Du côté des ateliers</u>	8
<u>Du côté des richesses humaines</u>	9
<u>Du côté de l'hébergement</u>	10
<u>Une nouvelle infirmière à La Corolle</u>	11
<u>Du côté des finances</u>	13
<u>Etats financiers</u>	14-15
<u>Rapport d'audit</u>	16-19
<u>Rapport de performance</u>	20
<u>Remerciements</u>	21

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2023 aura été marquée par la consolidation de La Corolle.

Je voudrais souligner la joie que nous avons eue lorsque l'Etat de Genève a manifesté son soutien renforcé à la suite du contrôle du Service d'Audit Interne de l'Etat. Concrètement, l'Etat a accordé au budget de La Corolle, plus de 400 000 CHF supplémentaire, pour soutenir notamment l'accompagnement des situations les plus complexes, plus une aide ponctuelle de 213 000 CHF pour nous permettre de nous mettre au niveau attendu en informatique et comptabilisation. Cet argent supplémentaire qui dépasse le niveau symbolique, nous encourage à poursuivre notre chemin en particulier dans la collaboration active avec nos autorités.

"Je veux remercier sincèrement avec tout le comité l'ensemble des salariés et bien entendu l'équipe de direction pour ces beaux résultats.

Ces succès sont intervenus cette année particulière qui aura vu fêter les 40 ans d'existence de notre communauté. L'anniversaire du 3 juin 2023 a frappé par la bienveillance qui régnait les nombreux amis qui ont eu possibilité de venir. Le plus beau cadeau restera le souvenir la banane accrochée au visage de toutes nos personnes accueillies!

Enfin, parce que sans nos amis bénévoles et donateurs nous ne pourrions assurer notre mission pour notre Canton et la société en général, nous voulons leur adresser **un grand MERCI de la part de toute la communauté!**

NICOLAS PUY

Président de L'Arche La Corolle



LE MOT DU

DIRECTEUR

DE LA

COMMUNAUTÉ

Oh la belle vie!

Toute vie n'est belle que si elle est politique, nous disait Hannah Arendt.

Formule radicale. Mais si l'on considère le politique comme un sens aigu *du nous*, une conscience vive *du nous*... on réalise assez rapidement la profondeur des compétences politiques offertes par celle et ceux qui vivent l'expérience du handicap.

La vie de **Pierre, Alberto, Thierry et Jacques** qui nous ont quittés ces derniers mois, vient nous redire avec beaucoup de force, le sens d'une vie ancrée dans la rencontre et le lien, dans l'interdépendance et le besoin de l'autre... Ce sont ces vies qui nous transforment et rendent notre société nettement moins techniciste, moins individualiste, moins conformiste... moins handicapée!

Depuis des années maintenant, ce message est porté par la Fédération Internationale de L'Arche, présente dans 38 pays et aussi au sein du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU. Elle bénéficie du statut consultatif spécial réservé aux ONG qui travaillent dans un domaine spécifique et les autorisent à soumettre des communications écrites et des pétitions à l'ECOSOC.

Sans cesse, L'Arche milite pour une **pleine inclusion sociale** des personnes en situation de handicap et relaie l'expérience qui se vit dans nos communautés: la **découverte de la différence comme une force et une beauté, de la « fragilité » comme un chemin de fraternité et de cohésion sociale.**

Et si au lieu de parler du handicap pour le « prendre en charge », on le voyait toujours plus comme une opportunité pour repenser notre pacte démocratique et **bâtir une société véritablement inclusive.**

MAXIME GERMAIN

Directeur de L'Arche La Corolle

CES PERSONNES QUI CHANGENT NOS VIES

Pierre, Alberto et Thierry

ont tiré leur révérence en 2023. Leurs vies ont porté une grande fécondité.



Homme soucieux de son élégance... « Mmh je ne suis pas assez bien rasé ce matin... je ne dois pas oublier de me parfumer »..., Alberto excellait dans l'art d'exercer les « bonnes manières ».

Cependant, il n'hésitait pas à « renverser les conventions » comme lorsqu'il marchait à reculons une sacrée distance depuis son foyer jusqu'à la gare. Véritable gentleman, Alberto avait le sens de l'accueil, de la douceur envers les autres et des relations chaleureuses. Il manifestait pleinement sa joie à rencontrer ceux qui croisaient son chemin.

Quand Pierre était jeune, dans le Valais... des jeunes se moquaient de lui notamment de son visage. Ses parents étaient bien gênés. Et Pierre de répondre alors, comme s'il voulait les reconforter : « Les voies du Seigneur sont insondables ! » Pierre était très serviable, le soir, il aimait préparer la tisane pour le foyer. Lorsqu'il allait se coucher, il disait à tout le monde : « n'oubliez pas de rêver de Pierre Gay-Balmaz (de moi) ». Il était aussi très courtois. Quand il traversait la route, il avait l'habitude de saluer les automobilistes pour leur dire merci de le laisser passer et parfois il enlevait même son chapeau et s'inclinait... le tout avec un calme olympien. Homme de foi, il nous déclarait souvent : « L'amour de Jésus, c'est de toute beauté ! »



Tous les matins au petit déj, tu nous accueillais le cœur léger. T'en oubliais de manger ton pain tartiné. Avec ton regard malicieux et ton sourire contagieux tu étais toujours prêt à farcer et blaguer. Dans ton cœur, l'amour le vrai, tu nous l'as toujours témoigné et le réflexe du bisou « smack », t'a jamais quitté. Combien de demande en mariage tu as pu faire toi et ton amour débordant...

Animateur dans l'âme et passionné par les clowns, tu as su apporter la vie, l'humour et ton sens des relations d'une exigeante simplicité.

DU CÔTÉ DES ATELIERS

**Une année riche en émotions, en rencontres,
des nouveaux accueils en Centre de Jour et un départ.**

Rafael et Muhammed ont rejoint les P'tits Bonheurs et apportent leur grain de sel de joie et Liviu a dit « au revoir » avec un grand sourire au moment de son départ.

Anselmo et Yoann sont arrivés à la K-fête pour mettre leurs compétences de travail au service de leur équipe et de tous les ceux qui viennent savourer un petit café ou un chocolat chaud. Jessica enrichit par sa présence vive et sa gaieté la Fabri'k. Un grand merci à Éric et Lionel qui ont quitté leur poste de travail en atelier, pour profiter d'un temps de retraite paisible dans leur nouveau foyer.

Les membres de nos trois ateliers déploient leurs compétences et leur créativité à l'intérieur et à l'extérieur de La Corolle. Nos jeunes sportifs courent et jouent au basket de manière inclusive avec les élèves du Collège du Léman chaque semaine.

Les personnes de la Fabri'k tissent des liens avec les élèves des écoles primaires où elles vont présenter leur travail et leurs activités. Leurs productions artisanales sont aussi mises en valeur lors des ventes dans les marchés locaux et depuis quelques temps sur notre site internet. Les P'tits Bonheurs sillonnent les beaux coins de Versoix et bien au delà lors de leurs sorties de socialisation. L'équipe de la K-fête anime notre mercredi après-midi une fois par mois avec des propositions originales et nos papilles se régalent de petites pâtisseries faites maison toutes les semaines.

Mais ce qui fait la particularité de notre vie au quotidien, c'est l'engagement de chacun.e pour cultiver de la joie et de la bonne humeur pour que chacun prenne sa place.

« A La Corolle, le bonheur est fait maison! »

CATHERINE MYKONIOU

Responsable du secteur atelier



DU CÔTÉ DES RICHESSES HUMAINES

Au 31 décembre 2023, La Corolle comptait 97 salariés (hors stagiaires), pour un ETP moyen de 63.44 postes (57.35 postes fixes et 6.09 remplacements).

Toutefois, au cours de l'année 2023, **150 personnes** ont travaillé à La Corolle (stagiaires inclus) et ont participé à la vie de notre belle communauté!

Nous avons engagé plusieurs personnes pour des remplacements et avons du coup moins fait appel au travail temporaire. Deux personnes font exclusivement des remplacements et plusieurs ont des petits pourcentages alliés à des remplacements à l'heure (souvent des étudiants qui travaillent le week-end). Cela est plus éthique que de faire appel au travail temporaire (meilleures conditions de travail) mais a un impact sur notre taux de turn-over car ces remplaçants changent souvent.

Notre effort de formation s'est poursuivi, avec 2338 heures de formation continue (soit 37 h/ETP). Un accent particulier a été mis sur les formations dans le domaine de la sécurité (feu et maniement des extincteurs, levée de doute, évacuation, 1ers secours), sans oublier celles liées à l'autisme et au vieillissement, domaines qui deviennent prépondérants.

En effet, avec l'avancée en âge de nos personnes accueillies, deux de nos foyers accueillent des personnes de plus de 60 ans, nécessitant davantage de soins.

Nous avons adapté notre recrutement en ce sens et l'année 2023 a vu l'engagement de 3 collaborateurs ayant un CFC d'Assistant en Soins et Santé communautaire. Une nouvelle infirmière à 80%, pour toute La Corolle, a également été recrutée, à l'interne.

Le **bénévolat** a pu reprendre de façon régulière et 15 personnes viennent très régulièrement, que ce soit dans nos foyers ou ateliers ou via une implication dans notre comité. Leur présence est très appréciée!

Par ailleurs, notre **projet d'appartement communautaire** se poursuit avec la colocation de 5 jeunes qui, en échange d'un loyer modéré, s'engagent individuellement à développer des liens d'amitié avec un foyer en particulier. Ainsi, 1 soir par semaine et ½ journée par mois durant le week-end, ils participent à la vie du foyer (partage d'un repas, promenade, sortie avec une personne accueillie, etc.).

**On le voit encore cette année, les ressources tendent à s'épuiser,
tandis que les richesses se multiplient.**

CATHERINE GUERBET

Responsable des richesses humaines

DU CÔTÉ DE

L'HÉBERGEMENT

Une année chargée en émotions pour nos foyers!

Tout d'abord avec le décès de Pierre un des fondateurs de La Corolle il y a 40 ans. Ensuite Alberto et Thierry en fin d'année. Ces moments éprouvants de séparation sont aussi l'occasion de resserrer nos liens, de se rapprocher des familles, de se rappeler la beauté de la vie ensemble, de partager notre humanité et fraternité.

Je suis toujours émerveillée de la douceur, du soin apporté jusqu'à la fin par chacun et chacune des assistant.e.s, des personnes accueillies de la communauté... mais aussi de toute la vie qui reprend avec de nouveaux accueils, impliquant des mouvements pour tous. Ainsi, Marie-Thérèse a rejoint la Source, Rafael a été accueilli au Puits et Lionel a rejoint le Cèdre à la suite à une longue hospitalisation.

Dans ces mouvements, chacun.e peut engager sa responsabilité et solidarité pour porter notre projet communautaire et contribuer à l'accueil de nouvelles personnes à La Corolle.

Je suis heureuse de soutenir nos équipes dans leur professionnalisation dans les domaines du soin et de l'autisme. Ceci afin que le parcours de vie de chaque personne accueillie soit facilité et accompagné avec justesse, en favorisant l'auto-détermination à chaque étape de vie.

VALÉRIE BAUDIN - MORISSET
Responsable du secteur foyer

UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE À

LA COROLLE

Infirmière depuis 1998, j'ai eu la chance d'intégrer La Corolle en février 2018. J'étais assistante de foyer (Sarepta, le Cèdre et enfin La Source) et assurait également un service médical de 4h à 6 h par semaine au sein du foyer (préparation des piluliers, gestion des visites médicales avec les référents...).

Après le départ à la retraite de Christine Ringwald infirmière de La Corolle j'ai donc décidé de postuler et j'ai intégré mes nouvelles fonctions le 1er mai 2023. Le poste d'infirmière institutionnelle a été revu avec l'élaboration d'un nouveau descriptif.

Le but de ma fonction s'articule autour de 3 axes :

- **Structurer et soutenir** la dimension des soins à la Corolle
- **Réaliser et coordonner** les soins infirmiers au sein de l'institution
- **Conseiller et former** les équipes socio-éducatives

Ce nouveau poste est très varié car il mêle une partie administrative (élaboration de procédures, participation à l'écriture d'un concept soin, mise en place de la délégation des actes de soin au sein des EPH) mais également beaucoup de travail sur le terrain (visite dans les foyers, entretiens hebdomadaires avec les responsables de foyers pour répondre à leurs questions médicales, formations des équipes éducatives, réseau avec les différentes structures de soin...).

J'ai beaucoup de plaisir dans cette nouvelle fonction, c'est un véritable défi et je suis heureuse de pouvoir lier le côté médical au côté éducatif pour une prise en charge toujours plus optimale des personnes accueillies à La Corolle.

SYLVIE SEGHIR

Infirmière de L'Arche La Corolle



À L'ARCHE NOUS CÉLÉBRONS ENSEMBLE



LE MOT DES FINANCES

Comme nous vous l'avions annoncé l'an dernier, nous continuons notre travail pour atteindre l'équilibre financier et renforcer notre organisation. **Bonne nouvelle!** Grâce aux produits des dons affectés et une bonne maîtrise des charges de personnel, nous finissons l'année 2023 avec un résultat final positif de CHF 36'357.-.

Nos produits ont essentiellement augmenté grâce aux subventions complémentaires reçues de l'Etat de Genève pour le soutien aux situations complexes et aux charges récurrentes de personnel liées à l'évolution des normes.

Nous avons eu une augmentation **de charges** de personnel pour faire face aux situations complexes et une baisse des revenus de pension (malgré un effort d'encadrement dans nos lieux d'accueil pour réduire le taux d'encadrement à la suite de 3 décès en foyer et un départ d'atelier qui ont laissés des places vacantes pendant quelques mois). Une augmentation des charges d'entretien de nos bâtiments et des changements informatique ont également induit une hausse de nos charges d'exploitation.

Concernant **nos liquidités**, le bénéfice comptable du produit de la vente de l'ancien foyer de la Colombe qui a eu lieu l'année dernière a été mis en partie en capital lié aux futurs projets de La Corolle. Le solde nous permet de finaliser quelques travaux complémentaires pour notre site principal d'Ecogia et de reconstituer nos fonds propres investis dans nos réalisations de ces dernières années.

Nous restons confiants, grâce au soutien de l'OAIS qui nous aide à trouver des solutions dans l'attente du prochain contrat quadriennal et de l'aboutissement des travaux en cours pour la mise en œuvre du calcul de la subvention dit au forfait échelonné, qui tiendra compte des intensités de prestations des places occupées. **Le défi d'équilibre financier pour les années 2024 et 2025 reste une priorité.**

FLORENCE COÏDAN

Responsable des Finances

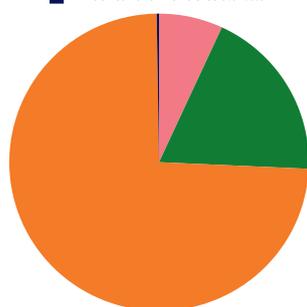
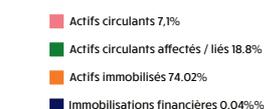
ÉTATS FINANCIERS 2023

BILAN

au 31 décembre 2023

Actifs

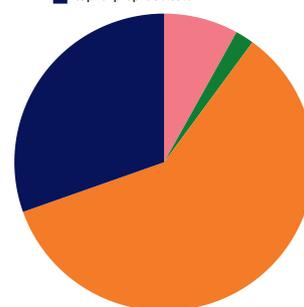
	2023 en chf	2022 en chf
Actifs circulants		
Caisses	21 838	7 006
CCP	36 899	200 843
Avoirs en banque à vue	982 689	167 955
Titres et autres investissements financiers	50 000	0
Débiteurs résidents (pensions)	333 837	300 015
Autres débiteurs	2 459	-2 829
Comptes de régularisation	235 539	1 128 063
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	1 663 260	1 801 053
Actifs circulants affectés/liés		
Avoir en banque - affecté projets immobiliers	1 501 000	1 500 000
Avoir en banque - affectés divers projets	81 260	73 335
Avoir en banque - affecté invest & dép. suite audit	166 721	213 120
Avoir en banque - affectés véhicules	230 000	0
ACTIFS AFFECTÉS	1 978 981	1 786 455
Avoir en banque - liés projets & collaborateurs	603 461	603 461
Avoir en banque - liés projets immobilier	1 800 000	1 500 000
ACTIFS LIÉS	2 403 461	2 103 461
Actifs immobilisés		
Valeur nette comptable Immeubles Corolle	4 568 921	4 568 692
Valeur nette comptable immeubles financés fonds	12 300 648	12 774 635
Aménagements et équipements	282 535	302 847
Machines de bureau, outillage et divers	88 769	61 379
Véhicules	0	2 500
ACTIFS IMMOBILISÉS	17 240 874	17 710 053
Immobilisations financières		
Titres et autres investissements financiers	9 700	57 880
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9 700	57 880
TOTAL ACTIF	23 296 277	23 458 902



ACTIFS

Passifs

	2023 en chf	2022 en chf
Capital étranger à court terme		
Créanciers résidents (pensions)	36 140	22 041
Autres créanciers	360 317	271 148
Prêt bancaire affecté projet immobilier	1 395 500	0
Comptes de régularisation	39 243	237 654
Provisions pour salaires & charges sociales	114 700	131 200
CAPITAL ÉTRANGER	1 945 900	662 043
Capital étranger à long terme		
Prêt bancaire affecté projet immobilier	0	1 414 500
Subventions avec conditions de remboursement	480 000	500 000
CAPITAL ÉTRANGER A LONG TERME	480 000	1 914 500
Capital des fonds		
Fonds affectés disponibles	1 978 981	1 573 335
Valeur résiduelle dons affectés utilisés	11 820 648	12 274 635
CAPITAL DES FONDS	13 799 630	13 847 969
Capital de l'organisation		
Capital lié	2 403 461	2 103 461
Capital libre (hors résultat cumulé de la période)	4 559 988	4 859 988
Résultat cumulé de la période 2022-2025	107 299	70 941
CAPITAL AU 31.12.23	7 070 748	7 034 390
TOTAL PASSIF	23 296 277	23 458 902



PASSIFS

Les états financiers complets peuvent être obtenus sur demande auprès de l'institution.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

	Budget 2023 en chf	Comptes 2023 en chf	Comptes en chf
Produits d'exploitation			
Pensions	2 290 175	2 295 435	2 360 767
Revenu de facturation extra-cantonale (CIIS)	0	8 300	0
Recettes des ateliers	21 500	14 931	16 072
Participations du personnel	18 000	10 404	17 962
Subvention du canton de Genève	6 190 409	6 190 409	5 743 982
Subv. complémentaire du canton de Genève	134 242	455 870	26 573
Produits différés - subv. d'investissement	20 000	20 000	20 000
Dons et cotisations	52 000	39 019	42 736
Dons affectés	0	452 320	801 100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	8 726 326	9 486 688	9 029 192
Charges d'exploitation			
Salaires	6 046 310	5 792 779	5 467 900
Charges sociales	1 206 521	1 415 475	1 343 459
Formation du personnel	84 900	73 999	58 066
Autres frais du personnel	55 456	49 538	62 836
Personnel temporaire	161 700	162 113	317 885
Prestations de tiers	45 600	40 064	43 392
Charges d'exploitation	7 600 487	7 533 969	7 293 539
Frais d'alimentation et de pharmacie	445 532	434 087	433 644
Frais d'entretien	179 900	284 777	234 907
Frais de véhicules	50 000	74 436	65 583
Loyers et rentes foncières	17 800	14 713	38 721
Eau et énergie	90 000	85 761	87 219
Fêtes et loisirs, activité de soutien	77 614	74 840	62 689
Frais de bureau et d'administration	71 500	54 786	64 324
Honoraires de tiers	95 000	165 130	128 556
Outillage et matériel pour atelier	12 300	10 773	10 496
Assurances	27 000	15 827	27 702
Publicité, cotisations et taxes	52 000	59 753	58 782
Transports	3 500	2 488	2 587
Autres charges d'exploitation	1 900	11 953	20 894
Amortissements	657 475	689 403	657 789
Total des autres charges	1 781 521	1 978 727	1 893 893
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	9 382 008	9 512 696	9 187 432
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-655 682	-26 008	-158 240
	Budget 2023 en chf	Comptes 2023 en chf	Comptes en chf
Résultat d'exploitation (suite)	-655 682	-26 008	-158 240
Produits financiers	10 000	7 375	6 976
Intérêts s/prêt travaux 41	22 500	-21 111	-21 896
Autres charges financières	-2 400	-1 396	-2 668
Résultat financier	30 100	-15 132	-17 587
Produits d'immeuble	36 000	33 350	32 464
Charges pour immeuble hors exploitation	0	-8 176	-5 062
Résultat immobilier	36 000	25 174	27 403
Produits divers	0	0	1 500
Produit de subvention minergie s/Ecogia 41	0	3 983	0
Produits de la vente des bâtiments 29 & 31, av. Adr	0	0	2 880 000
Charges d'amortissement exceptionnel 2022 - suite vente bâtiments 29 & 31, av. Adrien-	0	0	-2 185 516
Charge exceptionnelles - travaux avant vente bâtiments 29 & 31, av. Adrien-Lachenal à Versoix	0	0	-129 505
Résultat des produits exceptionnels nets		3 983	566 479
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	-589 582	-11 982	418 054
Attributions dons affectés reçus	0	-452 320	-801 100
Utilisation des fonds affectés	0	46 673	0
Produits amortiss.dons affect.utilisés investiss.	481 964	453 986	453 986
Variation du capital des fonds	481 964	48 339	-347 114
RÉSULTAT ANNUEL AVANT REPARTITION	-107 618	36 358	70 941

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire de l'exercice 2023 à l'Assemblée générale de l'Association La Corolle, Versoix

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association La Corolle (l'Association), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC (en particulier la norme RPC 21) et sont conformes à la loi suisse.

En outre, ils sont également conformes aux statuts, aux articles de lois traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, RIAF, LIPH, RIPH, LSURV), aux directives étatiques et à la procédure de bouclage 2023 - secteur EPH.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Berney Associés

Autres informations

Les comptes annuels de l'Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans son rapport daté du 8 mai 2023.

Audit

Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Comptabilité

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider l'Association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Expertise & Conseil

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

Berney Associés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'Association à cesser son exploitation.

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

Berney Associés

Nous communiquons au Comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

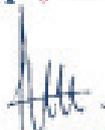
Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NA-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique qualifiée



Gregory GRIEB
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

BA Signature électronique qualifiée



Barbara RIBEIRO-GASPAR
Expert-réviseur agréée

Annexes : - comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital
- rapport de performance (non audité)

Page 4/4

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

RAPPORT DE PERFORMANCE

Encadrement soci-éducatif et qualité de prise en charge

	Comptes 2023	HO/ H	CdJ	HO et CdJ
		Soins et encadrement	Soins et encadrement	Admin et socio-hôtelier
Nombre de places exploitées	43	30	13	43
Nombre de bénéficiaires	59	30	29	59
EPT	63.44	34.88	15.19	13.36
Taux EPT / places	1,48	1,16	1,17	0.31
Taux EPT / bénéficiaires	1,08	1,16	0.52	0.23

Ressources humaines

	Socio-éducatif		Socio-hôtelier		Administratif		TOTAL	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Dotation ordinaire	44,68	43,68	5,63	5,67	7,04	6,46	57,35	55,81
Auxiliaires - remplacement	6,09	4,95					6,09	4,95
TOTAL	50,77	48,63	5,63	5,67	7,04	6,46	63,44	60,76
"équivalent EPT" sous-traitance	1,47	3,2					1,47	3,2
Stagiaire - Apprentis	13,37	12,24					13,37	12,24

Conditions financières

Objectif	Indicateurs d'efficacité	Valeurs cible	Réalisé 2023
Garantir la solvabilité de l'établissement	taux de solvabilité [Liquidités/Total des charges de personnel et assimilés]	>16,7%	13,83%
	Niveau de fonds propres [total des fonds propres/total du bilan]	>20%	30,36%

UN GRAND MERCI

POUR VOTRE

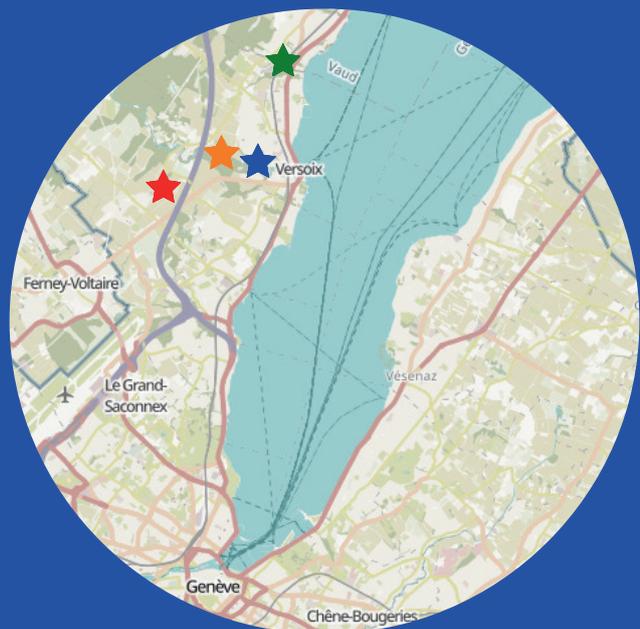
SOUTIEN



Nous tenons particulièrement à remercier les donateurs, qui se sont engagés à nous soutenir dans nos projets d'infrastructures 2015-2023, et qui soutiennent La Corolle.

- Loterie Romande
- Fondation privée genevoise
- Fondation Ernst &Göhner
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Professionnelle et Sociale de Genève
- M. & Mme André & Rosalie Hoffmann
- Mme Véra Michalski
- Famille Oeri & Duchmale
- M. & Mme Bachofner
- Fonds Hélios
- Fondation Plein Vent
- Fondation Cerebral
- Fondation TeamCo
- Fondation Walter Meier
- Banque Coop
- Association Heart@geneva
- Banque cantonale de Genève
- Divers donateurs privés

-  Ateliers de jour, Administration, Foyer La Source
-  Foyer du Cèdre  Foyer La Rencontre
-  Foyer du Puits



Association La Corolle
 Membre de la Fédération Internationale des Communautés de l'Arche
 Chemin d Ecogia 24
 1290 Versoix
 Téléphone : 022.304.11.80
 Site web : www.arche-suisse.ch

Avec le soutien de

